



10  
70

# Vivre à Anderlecht

Petit guide pratique

Anderlecht

## **Vous cherchez une info et vous ne la trouvez pas ?**

Malgré tout le soin porté à la rédaction de cette brochure, un oubli est toujours possible. Afin d'améliorer celle-ci, n'hésitez pas à contacter le service Communication par mail via [communication@anderlecht.brussels](mailto:communication@anderlecht.brussels), nous corrigerons cela dans la prochaine édition.

Merci pour votre collaboration  
et bonne vie à Anderlecht !

# Vivre à Anderlecht

Petit guide pratique



Également téléchargeable sur  
[www.anderlecht.be/guide-pratique](http://www.anderlecht.be/guide-pratique)







# Mot du bourgmestre

Chère Anderlechtoise,  
Cher Anderlechtois,

Ce petit guide communal se veut pratique à l'usage de tous les habitants, tant ceux installés dans notre belle commune depuis un long moment, que ceux qui viennent d'y arriver.

Construit comme un véritable mode d'emploi de votre administration, ce guide reprend les informations suivantes : la composition du Collège des Bourgmestre et Échevins entré en fonction en décembre 2018, les coordonnées et descriptifs des principaux services communaux, des services d'aide sociale ou d'accompagnement.

Ce guide comprend aussi une foire aux questions sur les démarches administratives qu'il est possible d'accomplir en ligne ou aux guichets. Si vous souhaitez connaître les démarches pour inscrire votre enfant dans une crèche ou à l'école, si vous souhaitez obtenir une carte riverain ou louer un emplacement dans un box vélo, ou encore des informations pour évacuer vos déchets, vous trouverez les réponses dans cette brochure. Ce guide reflète la volonté du Collège d'améliorer l'information des Anderlechtois et leur participation à la vie de la Commune.

Envie de bouger à Anderlecht ? Vous trouverez dans cette brochure le répertoire des établissements culturels anderlechtois, des infrastructures sportives, des lieux de loisirs, des parcs et zones récréatives ainsi que les coordonnées de la Maison de la Participation qui vous accueille et soutient les initiatives citoyennes.

Je vous souhaite une excellente lecture !

Votre Bourgmestre,



**Fabrice Cumps**



Les Moutons Bruxellois en pâturage au Vogelenzang

# Sommaire

<b>Édito du bourgmestre</b>	<b>3</b>
<b>Anderlecht en quelques mots</b>	<b>6</b>
<b>Le collège échevinal d’Anderlecht</b>	<b>8</b>
<b>L’administration communale d’Anderlecht</b>	<b>9</b>
<b>Infos pratiques</b>	<b>10</b>
<b>Les principaux services</b>	<b>16</b>
Population	16
Bureau des citoyens non-belges	16
État civil	17
Antennes de proximité	17
Travaux publics	17
Propreté	17
Permanences sociales	18
Participation citoyenne	18
Culture et patrimoine	19
Sport	21
Tourisme	22
Fêtes et événements	24
Jeunesse	25
Seniors	26
Emploi & formation	27
Commerces & entreprises	27
Cadastre & impôts	28
Logements	28
Mobilité	29
Prévention	29
Santé	30
Cpas	31
Commissariats de police	31



# Anderlecht en quelques mots

Anderlecht est la troisième plus grande commune de Bruxelles et celle qui enregistre la plus forte croissance démographique.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, sa population compte 125.858 habitants et 157 nationalités différentes.

## Caractère rural

La zone verte et agricole de Neerpede, située aux portes de la ville, a pu être préservée de l'urbanisation et a conservé un caractère rural. De plus en plus de jeunes maraîchers s'y installent afin de promouvoir les circuits courts et durables. On peut aussi y observer (et visiter) le Luizenmolen, le dernier moulin à vent bruxellois en activité.

## Monuments classés et endroits emblématiques

Anderlecht possède plusieurs monuments classés et endroits emblématiques connus dans tout le pays, voire parfois même à l'étranger : les Abattoirs, l'École des Vétérinaires, le stade de foot "Lotto Park", le centre historique autour de la Collégiale Saints-Pierre-et-Guidon (l'une des plus importantes églises gothiques à Bruxelles), la rue Porselein, le vieux Béguinage, le musée de la Maison d'Érasme et son magnifique jardin médicinal.

## 200 hectares d'espaces verts

Par ailleurs, la commune compte près de 200 hectares d'espaces verts. Ce patrimoine naturel est constitué de 18 parcs, 2 jardins publics, 3 sites semi-naturels classés mais aussi un ensemble d'étangs, le canal et 3 ruisseaux qui gonflent les eaux de la Senne.

17,74 km<sup>2</sup>

C'est aussi l'une des communes bruxelloises les plus étendues (17,74 km<sup>2</sup> de superficie) et les plus variées : elle alterne des quartiers très urbains comme celui de Cureghem, d'autres plus résidentiels et verts dans le centre, voire carrément ruraux avec près d'un tiers de son territoire en zone verte (Neerpede).



## Architecture

La commune possède également trois cités-jardins (La Roue, Moortebeek et Bon Air) construites dans les années 1920-30. L'idée était d'améliorer les logements ouvriers et de créer des "villes-jardins" à la périphérie des agglomérations surpeuplées.

# Le Collège échevinal d'Anderlecht

Les membres du Collège des Bourgmestre et Échevins ont été élus et ont prêté serment lors du Conseil communal du 3 décembre 2018.  
Ils composeront le Collège échevinal pendant six ans.

**Fabrice Cumps**  
Bourgmestre

Attributions : Police –  
Culture FR – Patrimoine

**Jérémie Drouart**  
1<sup>er</sup> Échevin

Attributions : Égalité des chances –  
Diversité – Participation citoyenne –  
Modernisation de l'administration

**Susanne Müller-Hübsch**  
2<sup>e</sup> Échevine

Attributions : Mobilité – Développement  
urbain – Travaux publics

**Fabienne Miroir**  
3<sup>e</sup> Échevine

Attributions : Population – État civil –  
Affaires sociales – Seniors – Handicap

**Fatiha El Ikdimi**  
4<sup>e</sup> Échevine

Attributions : Logements communaux –  
Bâtiments communaux – Jeunesse FR

**Alain Kestemont**  
5<sup>e</sup> Échevin

Attributions : Permis d'urbanisme – Permis  
d'environnement – Prévention – Sécurité  
urbaine

**Nadia Kammachi**  
6<sup>e</sup> Échevine

Attributions : Rénovation urbaine –  
Contrats de quartiers durables – Hygiène –  
Bien-être animal

**Allan Neuzy**  
7<sup>e</sup> Échevin

Attributions : Entretien de l'Espace public –  
Transition écologique

**Julien Milquet**  
8<sup>e</sup> Échevin

Attributions : Sports – Cohésion sociale –  
Cultes – Relations internationales

**Guy Wilmart**  
9<sup>e</sup> Échevin

Attributions : Enseignement FR –  
Crèches FR – Évènements – Santé

**Bieke Comer**  
10<sup>e</sup> Échevine

Attributions : Finances – Enseignement &  
Crèches NL – Culture NL – Économie



# L'administration communale d'Anderlecht

## Comment contacter la commune ?

### Anderlecht Info

Du lundi au vendredi de 8 h à 16 h  
0800 9 1070

info@anderlecht.brussels  
[www.anderlecht.be/contact](http://www.anderlecht.be/contact)  
Facebook "1070 Anderlecht"

### Aux points Info

Les agents présents dans les points Info vous conseillent et vous informent, vous dirigent vers les services adéquats, prennent un rendez-vous pour les services communaux, délivrent les attestations accessibles sur IRISbox comme la composition de ménage, l'extrait d'acte de naissance, de casier judiciaire, ...

#### ● Maison Communale

Place du Conseil 1  
Du lundi au vendredi de 8h à 16h

#### ● Antenne Centre

Place de la Vaillance 27A  
Lundi, mardi et vendredi de 9h à 16h30, mercredi et jeudi de 12h30 à 18h30 et samedi de 9h à 13h  
[antennecentre@anderlecht.brussels](mailto:antennecentre@anderlecht.brussels)

#### ● Antenne Peterbos

Bloc 15  
Lundi, mardi et vendredi de 9h à 16h30, mercredi et jeudi de 12h30 à 18h30 et samedi de 9h à 13h  
[antennepeterbos@anderlecht.brussels](mailto:antennepeterbos@anderlecht.brussels)

#### ● Population-Etat civil


Rue de France 99  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 14h,  
sauf le mercredi de 11h30 à 18h30  
[info@anderlecht.brussels](mailto:info@anderlecht.brussels)

## Comment connaître l'actualité de votre commune ?

- Lisez le mensuel toutes-boîtes "Anderlecht Contact"
- Consultez toutes les infos concernant la commune sur [www.anderlecht.be](http://www.anderlecht.be)

- Suivez-nous sur

 Facebook  
1070 Anderlecht

 Instagram  
@1070\_anderlecht

 LinkedIn



# Infos pratiques



## Quels documents sont disponibles en ligne ?

---

Certains documents administratifs sont directement disponibles en ligne sur IRISbox :

- Certificat de composition de ménage
- Certificat de cohabitation légale
- Certificat de nationalité belge
- Certificat de résidence
- Certificat de vie
- Certificat de changement d'adresse
- Changement d'adresse
- Extrait du casier judiciaire
- Extrait d'acte de naissance
- Extrait d'acte de décès
- Extrait d'acte de mariage

Des bornes IRISbox sont présentes au service Population rue de France 99, place de la Vaillance 27 et 28A, ainsi qu'à l'antenne Peterbos bloc 15. Des agents sur place peuvent vous aider si nécessaire.



## Comment signaler votre changement d'adresse ?

---

Vous pouvez signaler votre changement d'adresse en ligne via **IRISbox** ou par mail à [population@anderlecht.brussels](mailto:population@anderlecht.brussels)

L'**agent de quartier** se présentera ensuite (dans les 3 semaines) à votre domicile afin de vérifier que vous résidez effectivement à cette adresse. Vous serez alors convié au service Population ou au Bureau des citoyens (non-)européens afin d'adapter les informations sur votre carte d'identité.



## Comment obtenir votre carte riverain ?

---

La demande d'une carte riverain se fait via Parking Brussels, l'agence régionale qui gère le stationnement dans notre commune. Cette carte est valable dans le secteur du domicile de l'utilisateur et peut être étendue à un 2<sup>e</sup> secteur de la commune au choix.

- 1<sup>ère</sup> carte : 15€/an
- 2<sup>e</sup> carte : 120€ par an (tarifs au 01/09/2023)

Pour les personnes ayant une résidence secondaire, une seule carte peut être délivrée pour 500€ par an.

### → Parking Brussels Anderlecht

Rue de France 95

Ouvert lundi (8h30-12h30 et 14h-16h30), mardi, jeudi et vendredi (8h30-12h30) et mercredi (14h-18h30)

<http://parking.brussels>



## Comment louer un emplacement dans un box vélo ?

---

Vous pouvez faire une demande de réservation via le site

[www.cycloparking.brussels](http://www.cycloparking.brussels)

Il existe plus d'une quarantaine de boxes vélos sécurisés à Anderlecht.

De nouveaux boxes sont créés chaque année. Pour connaître la liste exhaustive, rendez-vous sur

[www.cycloparking.brussels](http://www.cycloparking.brussels)



## Comment réserver un panneau d'interdiction de stationner ?

---

En cas de travaux ou de déménagement, vous pouvez réserver des panneaux d'interdiction de stationner devant chez vous. La demande doit être soumise 10 jours ouvrables à l'avance :

- par mail : [signalisation@anderlecht.brussels](mailto:signalisation@anderlecht.brussels)
- par téléphone : 02 436 66 44
- au guichet des Travaux publics.

Prix : 75€/jour

### → Travaux publics

Rue de Veeweyde 100

Ouvert lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 15h, mercredi et vendredi de 9h à 12h





## Quand sortir les poubelles ?

---

La collecte des sacs poubelles ménagers est réalisée par Bruxelles-Propreté. La commune d'Anderlecht est divisée en quatre zones de ramassage. Pour connaître vos jours de collecte, encodez votre adresse sur [www.arp-gan.be/fr/calendrier-sorties-de-sacs](http://www.arp-gan.be/fr/calendrier-sorties-de-sacs)

À Bruxelles, le tri des déchets est obligatoire. Il existe cinq types de sacs poubelles pour effectuer le tri de vos déchets ménagers :

- Sac jaune : papier et carton
- Sac bleu : déchets plastiques et métalliques
- Sac orange : déchets alimentaires
- Sac vert : déchets du jardin (gazon, feuilles, branches)
- Sac blanc : déchets ménagers non-recyclables

Veillez à sortir vos sacs poubelles au bon moment et à les déposer le long de votre façade. Cela vous évitera une amende de 200 euros par sac. Il est évidemment interdit de déposer vos ordures ménagères dans les corbeilles publiques.

- Anderlecht compte plus de 60 sites de bulles à verre. Vous pouvez y déposer vos bouteilles et bocaux en verre (blanc et de couleur) dans les bulles adéquates.
- Il existe aussi 40 points de récolte OlioBox. Vous pouvez y déposer vos graisses et huiles de friture usagées, dans l'emballage d'origine ou dans des

bouteilles en plastique bien fermées. Pour trouver le conteneur le plus proche de chez vous, consultez le site [www.oliobox.be](http://www.oliobox.be)

- Vous avez droit à un enlèvement à domicile gratuit de 3m<sup>3</sup> par an pour vos petits encombrants. Contactez Bruxelles Propreté au 0800 981 81 pour fixer une date.



## Que faire de vos autres déchets ?

---

Des mini-recyparks sont organisés de manière régulière sur 24 sites différents de la commune.

Ils permettent de vous défaire de vos encombrants ménagers tout au long de l'année. Pour connaître les dates et lieux précis, consultez

[www.anderlecht.be/mini-recyparks](http://www.anderlecht.be/mini-recyparks)

Vous pouvez aussi les apporter dans les recyparks régionaux. Trois d'entre eux sont accessibles à tous les Bruxellois :

- **Humanité** : boulevard de l'Humanité 350 à 1190 Forest
- **Sud** : boulevard de la deuxième Armée Britannique 676 à 1190 Forest
- **Nord** : rue du Rupel (près du pont van Praet, le long du canal) à 1000 Bruxelles
- Ouverture en 2024 d'un Recypark à Anderlecht (quai Fernand Demets 22)



## Comment signaler un problème de propreté ?

---

Si vous constatez des dépôts clandestins, des poubelles qui débordent ou tout autre problème de propreté dans votre quartier, vous pouvez les signaler :

- sur le site [www.fixmystreet.brussels](http://www.fixmystreet.brussels) (ou via l'application mobile)
- par mail : [proprete@anderlecht.brussels](mailto:proprete@anderlecht.brussels)
- par téléphone : 0800 9 1070 (numéro gratuit)



## Comment signaler un incident dans l'espace public ?

---

FixMyStreet vous permet de signaler tout problème sur la voie publique (nids-de-poule sur la chaussée, trottoirs et marquages en mauvais état, façade vandalisée, éclairage public défaillant, végétation et arbres abîmés, dépôts clandestins, ...) et de suivre le traitement de votre plainte

[www.fixmystreet.brussels](http://www.fixmystreet.brussels)



## Comment inscrire votre enfant à la crèche ?

---

Les inscriptions dans les crèches communales francophones se font

- en ligne sur [www.anderlecht.be/fr/inscriptions](http://www.anderlecht.be/fr/inscriptions)
- par téléphone au 0800 98 992 (numéro gratuit). Le call center est ouvert mardi et mercredi de 13h à 16h et jeudi de 10h à 13h.

Pour inscrire votre enfant dans une crèche néerlandophone [www.kinderopvanginbrussel.be](http://www.kinderopvanginbrussel.be)



## Comment inscrire votre enfant à l'école ?

---

Les inscriptions dans les écoles communales francophones (maternelles et primaires) se font uniquement par téléphone au 0800 30 009 (numéro gratuit).

Le call center ouvre en janvier, du lundi au vendredi de 8h30 à 13h. Du 1<sup>er</sup> février au 15 septembre, le call center est ouvert en semaine de 10h à 12h. Il est fermé pendant les congés scolaires et en été du 15 juillet au 16 août.

Pour inscrire votre enfant dans une école néerlandophone [www.inschrijveninbrussel.be](http://www.inschrijveninbrussel.be)



## Vous avez des difficultés à vous déplacer ?

---

Il existe un service de transport social qui aide les seniors et personnes en situation de handicap dans leurs déplacements (consultations médicales, démarches administratives...). Les véhicules sont adaptés aux personnes en fauteuil roulant.

→ **Infos et réservation :**  
0800 98 990 (n° gratuit),  
du lundi au vendredi de 8h à 12h.



## Qui contacter en cas d'urgence ?

---

- Ambulances et pompiers : 100 ou 112
- Centre antipoisons : 070 245 245
- Child Focus : 116000
- Croix-Rouge : 105
- Médecins de garde (utile si votre médecin traitant n'est pas disponible mais uniquement pour une assistance médicale non urgente) : 1733
- Odeur de gaz : 0800 19 400
- Sibelga (panne d'électricité, éclairage public défectueux) : 02 274 40 66
- SOS médecins (24h/24, réservé à des visites de médecine générale à domicile) : 02 513 02 02
- Police (extrême urgence) : 101
- Prévention suicide : 0800 32 123

- Tempêtes et inondations : 1722
- Vivaqua (coupures d'eau, problèmes d'égouts...) : 02 739 52 11

Vous souhaitez être informé par SMS en cas de situation d'urgence (incendie, accident...) dans votre quartier? Inscrivez-vous sur [www.be-alert.be](http://www.be-alert.be)



## Où faire son marché ?

---

- **Place de la Vaillance :**  
mercredi de 11h à 19h
- **Abattoirs (rue Ropsy Chaudron) :**  
du vendredi au dimanche de 7h à 14h



## Ventes directes sur le champ

---

- **Vendredi 16h-18h30** au ChAM, rue de Neerpede 874 bis
- **Samedi 10h-13h (entre mai et novembre),** rue du Chant d'Oiseau 195 (après le terrain de foot)
- **Samedi 12h-15h,** rue de Neerpede (derrière le resto De Notelaar)
- **Samedi dès 13h30,** rue du pommier 465
- **Uniquement sur commande :** Vert d'Iris, rue des Betteraves 27 (accès via le sentier face à la rue de Koeivijver 20)





# Les principaux services

## Population

---

### → Rue de France 99

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 14h et mercredi de 11h30 à 18h30, uniquement sur rendez-vous. Certaines démarches sont toutefois accessibles sans rendez-vous. Pour plus d'infos, veuillez consulter l'onglet « démarches » du site internet de la commune.

[population@anderlecht.brussels](mailto:population@anderlecht.brussels)

### → Centre administratif Jacques Simonet

#### Place de la Vaillance 28A

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 14h et mercredi de 11h30 à 18h30, uniquement sur rendez-vous. Certaines démarches sont toutefois accessibles sans rendez-vous. Pour plus d'infos, veuillez consulter l'onglet « démarches » du site internet de la commune.

[population@anderlecht.brussels](mailto:population@anderlecht.brussels)

- Carte d'identité belge
- Carte d'identité pour les enfants (-12 ans) belges et étrangers (PAS pour une procédure urgente)
- Autorisation parentale, légalisation de documents et copie conforme
- Prise en charge
- Permis de conduire (uniquement service Population rue de France 99)
- Passeports (pour les procédures d'urgence, uniquement au service Population rue de France 99)

## Bureau des citoyens européens et non-européens

---

### → Rue de France 99

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 14h et mercredi de 11h30 à 18h30, uniquement sur rendez-vous. Certaines démarches sont toutefois accessibles sans rendez-vous. Pour plus d'infos, veuillez consulter l'onglet « démarches » du site internet de la commune.

- Déclaration d'arrivée
- Première inscription en Belgique (attestation d'immatriculation, annexes...)
- Titre de séjour : délivrance et renouvellement

## État civil

---

### → Rue de France 99

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 14h, uniquement sur rendez-vous

- Demande de nationalité
- Déclaration de naissance et reconnaissance
- Changement de genre ou de prénom
- Actes de l'État civil
- Mariage  
[etatcivil@anderlecht.brussels](mailto:etatcivil@anderlecht.brussels)  
[mariages@anderlecht.brussels](mailto:mariages@anderlecht.brussels)

## Antennes de proximité

---

Elles offrent des services de base : une borne IRISbox pour la délivrance de documents administratifs, un guichet d'information sur les démarches administratives (carte d'identité, changement d'adresse, inscription d'une naissance, organisation d'un évènement, mariage...) et un lieu de contact pour signaler des incivilités et nuisances dans le quartier.

### → Antenne Centre

#### Place de la Vaillance 27A

Lundi, mardi et vendredi de 9h à 16h30, mercredi et jeudi de 12h30 à 18h30 et samedi de 9h à 13h

[antennecentre@anderlecht.brussels](mailto:antennecentre@anderlecht.brussels)

### → Antenne Peterbos

#### Bloc 15

Lundi, mardi et vendredi de 9h à 16h30, mercredi et jeudi de 12h30 à 18h30 et samedi de 9h à 13h

[antennepeterbos@anderlecht.brussels](mailto:antennepeterbos@anderlecht.brussels)

## Travaux publics

---

Rue de Veeweyde 100

Infos travaux publics : 02 436 66 48

Signalisation : 02 436 66 44

[signalisation@anderlecht.brussels](mailto:signalisation@anderlecht.brussels)

## Propreté

---

### Service Entretien

Chaussée de Mons 627A

0800 9 1070 (numéro gratuit)

[proprete@anderlecht.brussels](mailto:proprete@anderlecht.brussels)

### Bruxelles-Propreté

Si vous avez un problème d'enlèvement de vos encombrants, vous pouvez faire appel à Bruxelles-Propreté (3m<sup>3</sup> par an maximum)

0800 981 81 (numéro gratuit)

[www.arp-gan.be](http://www.arp-gan.be) : tout sur la collecte et le tri des déchets à Bruxelles.

### Compost

La Commune vend des fûts à compost de 290 litres au prix réduit de 40 € et des vermicompostières de 25 litres au prix réduit de 30 €.

Pour en obtenir un, contactez

[caep@anderlecht.brussels](mailto:caep@anderlecht.brussels)

### Ressourcerie (dès mars 2024)

Revalorisation et vente d'objets, collectés lors des mini-recyparks et chez les particuliers.



## Permanences sociales

---

Notre Commune fournit un service social de proximité pour tous les habitants, avec une attention particulière aux seniors, aux personnes en situation de handicap et aux personnes qui se sentent isolées ou fragilisées. L'équipe de Social 1070 vous offre un accompagnement personnalisé. Vous pouvez la contacter par téléphone, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

**0800 98 990 (numéro gratuit)**  
**[social@anderlecht.brussels](mailto:social@anderlecht.brussels)**

## Participation citoyenne

---

### Maison de la Participation

Elle accompagne et soutient les citoyens qui souhaitent réaliser des projets collectifs qui améliorent la qualité de vie. Elle organise également des événements visant à développer plus de participation.

**Rue Wayez 94**  
**02 555 22 73**  
**[participation@anderlecht.brussels](mailto:participation@anderlecht.brussels)**  
**[www.participation-anderlecht.be](http://www.participation-anderlecht.be)**

### Conseils consultatifs

Le rôle des participants aux conseils consultatifs est d'adresser des recommandations aux autorités communales sur des sujets spécifiques (ex: la mobilité des seniors ou l'accessibilité des personnes handicapées).

- Conseil consultatif de la politique des personnes handicapées  
**02 800 17 41 / [caep@anderlecht.brussels](mailto:caep@anderlecht.brussels)**
- Conseil consultatif des seniors francophones  
**02 558 08 44**
- Commission Modes Actifs  
**02 436 66 52**
- Conseil consultatif de la solidarité internationale  
**02 523 41 62**

### Vie associative

Ce service aide les ASBL à obtenir des subsides et répond à toutes les questions que vous vous posez sur les ASBL.

**Espace 16 Arts, rue Rossini 16**  
**[cohesion@anderlecht.brussels](mailto:cohesion@anderlecht.brussels)**

## Initiatives collectives

Il existe de nombreux projets de quartier créés par les habitants eux-mêmes :

- **Composts de quartier :**  
[www.wormsasbl.org](http://www.wormsasbl.org)
- **Potagers collectifs :**  
[www.asblrcr.be/carto](http://www.asblrcr.be/carto)
- **Verger collectif de La Roue :**  
rue des Résédas, entre les n° 20/22  
0487 551 405  
[collect.roue.rad@gmail.com](mailto:collect.roue.rad@gmail.com)
- **Donnerie en Folie :** tous les derniers samedis du mois (en printemps/été) devant le métro Aumale, elle permet de donner des objets dont on ne se sert plus pour en faire profiter d'autres.  
[madoponette@proximus.be](mailto:madoponette@proximus.be)
- **Donnerie Kom'Un :** ouverte du lundi au vendredi, 7 rue de la Rosée.  
0477 07 00 76  
[larosee.donnerie@gmail.com](mailto:larosee.donnerie@gmail.com)
- **Repair Café :**  
tous les 2<sup>e</sup> jeudis du mois  
De Rinck, place de la Vaillance 7.  
[info@rcanderlecht.be](mailto:info@rcanderlecht.be)

## Culture et patrimoine

### Académie de musique, danse et arts de la parole

Rue de la Procession 78  
02 521 37 31 - [www.aca-anderlecht.be](http://www.aca-anderlecht.be)

### Bibliothèque & ludothèque de l'Espace Carême

Rue du Chapelain 1-7  
02 526 83 30 - [emca@anderlecht.brussels](mailto:emca@anderlecht.brussels)  
[www.emca.be](http://www.emca.be)  
[biblio.brussels/anderlecht-maurice-careme](http://biblio.brussels/anderlecht-maurice-careme)  
Sections adultes et jeunesse : mardi, jeudi et vendredi : 14h à 18h, mercredi de 10h à 18h et samedi de 10h à 16h  
Ludothèque : mercredi de 10h à 18h,  
1<sup>er</sup> samedi du mois de 10h à 16h

## Centre Culturel "Escale du Nord"

Rue du Chapelain 1  
02 528 85 00 - [info@escaledunord.net](mailto:info@escaledunord.net)  
[www.escaledunord.brussels](http://www.escaledunord.brussels)

### Espace Scheut (Escale du nord)

Salle de spectacle et espace de création  
Avenue de Scheut 147 (parc du Petit Scheut)  
02 528 85 00 - [info@escaledunord.net](mailto:info@escaledunord.net)

### École des Arts d'Anderlecht

Histoire de l'art, céramique, dessin, peinture, gravure, sculpture, infographie et ateliers pluridisciplinaires

Rue Walcourt 39  
02 520 65 57  
[www.ecoledesartsdanderlecht.be](http://www.ecoledesartsdanderlecht.be)

### Maison des Artistes

Lieu d'exposition et de rencontre destiné à promouvoir les arts plastiques

Rue du Bronze 14  
02 527 37 63 - [mda@escaledunord.net](mailto:mda@escaledunord.net)

## Musées

- **Hall of Fame**  
Espace artistique unique à Bruxelles : des artistes de street art se sont appropriés les nombreux piliers soutenant le ring formant ainsi un musée d'art contemporain à ciel ouvert.  
Avenue Marius Renard, entre le parc des Étangs et le bassin de Neerpède
- **Luizenmolen**  
Dernier moulin à vent bruxellois en activité.  
Ouvert tous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanche du mois  
Rue des Papillons 192
- **Musées Maison d'Érasme & Béguinage**  
La Maison d'Érasme est une des plus anciennes demeures de la région de



Bruxelles (1450-1515). On y découvre des sculptures, peintures et gravures de maîtres des 15<sup>e</sup> au 17<sup>e</sup> siècles (Albrecht Dürer, Hugo Van der Goes,...) ainsi que des portraits d'Érasme, inspirés de Hans Holbein et de Quentin Metsys. Une riche collection de livres du 16<sup>e</sup> siècle reflète la pensée d'Érasme.

Le béguinage d'Anderlecht est le plus petit béguinage de Belgique. Fondé en 1252, il se compose de deux ailes encadrant un jardin clos qui offre une vue sur la Collégiale des Saints-Pierre-et-Guidon. Le béguinage a subi une restauration approfondie et est désormais ouvert au public chaque 1<sup>er</sup> dimanche du mois. Un nouveau projet muséal sera finalisé à l'automne 2024.

Conférences - concerts - expositions temporaires - activités pédagogiques

Rue de Formanoir 31  
02 521 13 83

[www.erasmushouse.museum](http://www.erasmushouse.museum)

- Musée bruxellois de la Gueuze

Rue Gheude 56  
02 520 28 91 - [www.cantillon.be](http://www.cantillon.be)

- Musée Maurice Carême

Avenue Nellie Melba 14  
02 521 67 75 - [www.mauricecareme.be](http://www.mauricecareme.be)

- Musée de la Médecine

Histoire de la pensée et de la pratique médicale dans l'art, l'histoire et la littérature, de l'Antiquité à nos jours.

Campus Erasme, route de Lennik 808  
02 555 34 31 - [www.museemedecine.be](http://www.museemedecine.be)

- Musée de la Résistance de Belgique

En pleine phase de rénovation, le musée est actuellement fermé au public.

Rue Van Lint 14  
[www.museumresistance.be](http://www.museumresistance.be)

## Sport

---

### Service des sports

Rue Van Lint 6  
02 800 07 00 - [sports@anderlecht.brussels](mailto:sports@anderlecht.brussels)

### Infrastructures sportives

- Espace Lemmens

Cours de boxe thaï, badminton, basket, escalade, futsal, gym, tae kwon do, volley, yoga, etc.

Rue du Chimiste 37  
02 528 87 80  
[sportin1070@anderlecht.brussels](mailto:sportin1070@anderlecht.brussels)

- Hall Omnisports du CERIA

Foot en salle, basket, badminton, etc.  
Sentier de la Drève 16  
02 523 88 34

- Centre sportif du Vogelenzang

Football et multisports  
Rue Chant d'Oiseaux 130-132  
02 800 07 70  
[sports@anderlecht.brussels](mailto:sports@anderlecht.brussels)

- Salle Henri Simonet

Foot en salle, basket, handball, etc.  
Avenue Théo Verbeek 10-12  
02 524 08 89  
[sports@anderlecht.brussels](mailto:sports@anderlecht.brussels)

- **Stade Franky Vercauteren**  
Football et multisports  
Rue Robert Bosch 25  
02 800 07 70  
[sports@anderlecht.brussels](mailto:sports@anderlecht.brussels)
- **Stade Jesse Owens**  
Athlétisme, football et multisports  
Drève olympique 1  
02 523 77 72  
[sports@anderlecht.brussels](mailto:sports@anderlecht.brussels)
- **Stade Verdi**  
Football et multisports  
Boulevard Théo Lambert 6  
02 800 07 70  
[sports@anderlecht.brussels](mailto:sports@anderlecht.brussels)
- **Espaces multisports**
  - Avenue de la Fécondité : mini-foot, basket, volley et mini-tennis
  - Rue des colombophiles : mini-foot, basket, volley et mini-tennis
  - Parc Crickx (Rue E. Carpentier) : mini-foot, basket, volley et mini-tennis
  - Place du Repos : mini-foot et basket
  - Square Miesse : mini-foot et basket
  - Espace Jorez : mini-foot
  - Parc de la Rosée (rue de la Poterie) : mini-foot
  - Rue de Liverpool : mini-foot
- **Mini-golf communal**  
Ouvert d'avril à septembre  
Avenue Marius Renard / rue Debussy  
02 800 07 00  
[sports@anderlecht.brussels](mailto:sports@anderlecht.brussels)
- **Piscine du CERIA**  
Ouvert de 8h à 19h en semaine et de 9h à 17h le samedi  
Rue des Grives 51  
02 523 11 65

## Service du Tourisme

Le service a édité un guide touristique d'Anderlecht et une série de brochures thématiques que vous pouvez télécharger sur [www.anderlecht.be/tourisme](http://www.anderlecht.be/tourisme). Il organise aussi des promenades guidées tout au long de l'année pour découvrir la diversité du patrimoine culturel et des paysages de notre commune.

Rue du Chapelain 1-7  
02 526 83 65 - [tourism@anderlecht.brussels](mailto:tourism@anderlecht.brussels)

## Parcs et jardins

### ● Parc Astrid

Le plus grand parc de la commune possède de nombreux arbres remarquables, de vastes pelouses, un étang et une plaine de jeux. Il abrite aussi le stade de foot du Sporting d'Anderlecht.

Rond-point du Meir

### ● Parc Busselenberg

Petit parc en intérieur d'îlot, on y trouve un verger d'ornement, des aires de jeux pour les enfants et un terrain de basket.

Rue Henri Vieuxtemp 28

### ● Parc Central

Jouxtant la Maison d'Érasme, ce petit parc est surplombé par un pont en pierre et présente un relief particulier qui met en valeur les plantations et certains arbres dont des chênes rouges d'Amérique, des frênes et des tilleuls.

Rue du Drapeau

- **Parc Crickx**  
Élément vert du quartier de Cureghem, il abrite quelques arbres remarquables dont un noyer royal ainsi qu'un terrain de sport, une aire de jeux et des pistes de pétanque.  
**Rue Émile Carpentier 57**
  
- **Parc des Étangs**  
Grand parc vallonné organisé autour des étangs qui lui donnent son nom. Il est traversé de sentiers en lacets qui réunissent bancs, zones de jeux pour les enfants et points de vue.  
**Avenue Marius Renard**
  
- **Parc Forestier**  
Avec ses 280 arbres, ses pelouses et ses massifs boisés, le parc porte bien son nom. Il possède également une aire de jeux, des pistes de pétanque et un terrain multisports.  
**Place du Repos**
  
- **Parc Joseph Lemaire et Parc Debussy**  
Ces deux parcs aux multiples facettes sont séparés par l'avenue Guillaume stassart. Le parc Debussy sert surtout d'écrin à une école et au mini-golf d'Anderlecht.
  
- **Parc régional de la Pede**  
Situé dans la vallée de Neerpede, il est au centre d'un ensemble de parcs : le parc de Neerpede, le parc des Étangs et le parc Vives. Il est composé d'étangs et du centre sportif de la Pede comportant des terrains de foot, hockey, tennis, etc.  
**Rue de Neerpede**
  
- **Parc du Peterbos**  
Situé au cœur d'un ensemble de logements sociaux, le parc assure la jonction pédestre et cycliste entre ce plateau urbanisé et un vaste square entouré d'imposantes demeures.
  
- **Parc de la Rosée**  
Aménagé à Cureghem en 2000, ce parc offre aux habitants un espace de rencontre et de jeux pour les enfants, dans un agréable cadre de verdure.  
**Rue de la Poterie**
  
- **Parc du stade Verdi**  
Ce parc en forme de triangle mélange harmonieusement nature, détente et sports.  
**Place Verdi**
  
- **Parc Scherdemael**  
Long couloir vert qui relie le quartier du Meir et celui des Étangs. C'est le parc anderlechtois qui totalise le plus d'arbres remarquables (une cinquantaine). Il possède trois aires de jeux et de sports.
  
- **Parc Scheutveld**  
Ce parc occupe un vaste square ceinturé par de belles villas. Une passerelle le relie au parc du Peterbos et permet d'éviter d'emprunter la voirie. Il abrite deux sculptures monumentales de Daniel Monic.



- **Cimetière du Vogelenzang**  
Juché sur un plateau arboré, le cimetière couvre 18 hectares et peut être considéré comme un espace vert majeur. Cet écrin de verdure abrite une faune et une flore importantes, en partie grâce au fait qu'il s'agit d'un véritable havre de paix.  
**Avenue du Soldat Britannique 1**  
**Ouvert 7 jours sur 7 de 8h à 17h**
- **Jardin de la Maison d'Érasme**  
Un jardin de plantes médicinales, dessiné par le paysagiste René Pechère et inspiré du jardin clos médiéval, est un véritable portrait botanique de l'humaniste. On y cultive une centaine de plantes connues des médecins du 16<sup>e</sup> siècle. Au-delà s'étend un jardin philosophique qui abrite des œuvres d'artistes contemporains dont Marie-Jo Lafontaine et Bob Verschueren.  
**Rue de Formanoir 31**
- **Jardin des Sens**  
Jardin pédagogique pensé pour les malvoyant·e·s, il est axé sur les sens de l'odorat, du toucher et de l'ouïe.  
**Rue de Neerpede 187**  
**Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 16h.**
- **Espaces freedogs**  
Il existe des espaces accessibles de 7h à 22h où les chiens peuvent courir librement (sans être tenus en laisse), moyennant le respect de certaines règles. Ceux-ci sont situés au bout de l'avenue Marius Renard (sous le pont du ring), dans le parc du Scherdemael, dans le parc Astrid, dans le parc Lemaire et avenue Claeterbosch.

### Service des Événements

Rue de Birmingham 225

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 12h30 à 16h

02 436 65 30

[eventanderlecht@anderlecht.brussels](mailto:eventanderlecht@anderlecht.brussels)

Une autorisation est nécessaire pour l'organisation de tout événement dans un lieu ou espace public. Vous trouverez le formulaire de demande d'autorisation sur le site [www.anderlecht.be/organiser-un-evenement](http://www.anderlecht.be/organiser-un-evenement) à compléter et à faire parvenir au service Événements, 45 jours avant la date présumée de l'événement.

# Jeunesse

---

## Service de la Jeunesse

Il vous informe sur les garderies, les stages de vacances et les activités pour les jeunes (enfants et ados) organisés par la Commune à Anderlecht.

[jeunesse@anderlecht.brussels](mailto:jeunesse@anderlecht.brussels)

## PIF1070

Espace d'information et de formation pour les jeunes de 12 à 26 ans

Espace 16Arts, rue Rossini 16  
02 430 69 39 - [pif1070@gmail.com](mailto:pif1070@gmail.com)

## Espace Scheut

Lieu de rencontre pour les habitants par le biais d'activités socioculturelles et soutien au développement de projets citoyens.

Rue Léopold De Swaef 10B  
02 520 14 10  
[mqscheut@anderlecht.brussels](mailto:mqscheut@anderlecht.brussels)

## Service des Sports

Rue Van Lint 6  
02 800 07 70  
[sports@anderlecht.brussels](mailto:sports@anderlecht.brussels)

## FEFA asbl (Football-Etudes-Familles-Anderlecht)

Elle offre un encadrement sportif football pour les garçons et filles de 5 à 23 ans. Elle suit et soutient la scolarité de ces jeunes pour leur permettre de réussir leurs études. L'asbl offre aussi un accueil psychosocial pour les familles des membres.

Boulevard de la Révision 75  
02 522 15 89  
[fefa@anderlecht.brussels](mailto:fefa@anderlecht.brussels)  
[www.fefa.be](http://www.fefa.be)

## Service de l'Enseignement

Rue Georges Moreau 7  
Secrétariat général : 02 558 08 17  
[enseignement@anderlecht.brussels](mailto:enseignement@anderlecht.brussels)

Cellule inscriptions : 02 558 09 93  
[inscriptions@anderlecht.brussels](mailto:inscriptions@anderlecht.brussels)

Stages communaux : 02 558 09 77  
[parascolaire@anderlecht.brussels](mailto:parascolaire@anderlecht.brussels)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h30

## Inscriptions écoles communales

Les inscriptions dans les écoles communales francophones (maternelles et primaires) se font de manière centralisée, uniquement par téléphone.

**0800 30 009 (numéro gratuit)**

Pour inscrire votre enfant dans une école néerlandophone  
[www.inschrijveninbrussel.be](http://www.inschrijveninbrussel.be)

## Antenne scolaire

Ce dispositif aide les jeunes et les familles en situation de difficultés scolaires : décrochage scolaire, recherche d'école, exclusion, choix d'option, échec scolaire, mal-être à l'école, ...

Rue de Fiennes 71  
02 529 88 50  
[antennescolaire@anderlecht.brussels](mailto:antennescolaire@anderlecht.brussels)

Les CAFET sont des infrastructures de proximité ouvertes du lundi au vendredi de 8h à 16h. Vous pouvez y profiter de diverses activités permettant une mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle. Le midi, des plats sains et à prix démocratiques y sont servis. Des livres, des jeux de société, un kicker et du wifi sont disponibles dans la plupart des CAFET.

- **CAFET Colombophiles**  
Rue des Colombophiles  
(pavillon du parc)  
02 524 45 01
- **CAFET Craps**  
Rue Ferdinand Craps 2  
02 523 74 68
- **CAFET Forestier**  
Rue Demosthène,40  
02 522 94 58
- **CAFET Lennik**  
Route de Lennik 254
- **CAFET Peterbos**  
Parc du Peterbos bloc 14  
02 521 60 86

### **Soleil d'Automne**

Centre de soins de jour pour accompagner les personnes désorientées, notamment celles qui sont atteintes de la maladie d'Alzheimer.

**Rue de l'Orphelinat 30**  
**02 523 58 06**  
[centrejour@anderlecht.brussels](mailto:centrejour@anderlecht.brussels)

### **Activ'in 1070**

Programme d'activités culturelles et de loisirs pour les seniors organisées en divers lieux de la commune.

**02 558 08 44**  
[activin1070@anderlecht.brussels](mailto:activin1070@anderlecht.brussels)

### **Web Seniors 1070**

Ateliers pour apprendre à utiliser l'outil informatique (ordinateur, tablette, smartphone, internet) dans la vie quotidienne : pour faire des courses, remplir des papiers ou suivre des cours sans se déplacer. Accompagnement individuel et formations collectives.

**0490 493 765**

## Emploi et formation

---

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la Commune [www.anderlecht.be/fr/emploi](http://www.anderlecht.be/fr/emploi) et à poser votre candidature pour les offres d'emploi correspondant à votre profil. Vous pouvez également créer un profil personnel et introduire une candidature spontanée : <https://jobs.anderlecht.be/fr/self-application.aspx>

### Maison de l'Emploi

Rue de Birmingham 225

### Actiris Anderlecht

Accompagnement des chercheurs d'emploi

0800 35 123 - [www.actiris.be](http://www.actiris.be)

### Agence locale pour l'emploi (ALE)

Elle développe le système ALE qui permet aux demandeurs d'emploi de longue durée et aux bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale de gagner un complément à leurs allocations par le biais de travaux de proximité.

02 555 05 60 - [aleanderlechtpwa@gmail.com](mailto:aleanderlechtpwa@gmail.com)

### Mission Locale Anderlecht

Favorise l'emploi et l'insertion socioprofessionnelle des demandeurs d'emploi de 18 à 55 ans à travers des activités d'orientation et d'accompagnement des publics, la sensibilisation des entreprises et le développement de projets locaux.

02 555 05 60  
[secretariat@mlanderlecht.brussels](mailto:secretariat@mlanderlecht.brussels)

### Service Emploi

Répond à vos questions sur la recherche d'emploi et vous oriente vers les bons partenaires.

02 436 65 40 - [emploi@anderlecht.brussels](mailto:emploi@anderlecht.brussels)

### Service Insertion socio-professionnelle

Guidance des bénéficiaires du revenu d'intégration ou de l'aide sociale équivalente au revenu d'intégration du CPAS en vue de les réinsérer socio-professionnellement.

02 528 88 00

### Ministère Économie et Emploi Bruxelles

Demande de permis de travail, permis unique ou carte professionnelle

Place Saint-Lazare 2  
1035 Bruxelles  
[travail.eco@sprb.brussels](mailto:travail.eco@sprb.brussels)  
02 800 34 52

## Commerces & entreprises

---

### Service du Développement économique

Sa mission est de soutenir le développement économique des petites et grandes entreprises et de favoriser la création d'emplois à Anderlecht. Le service soutient aussi les événements (braderie, brocantes...) des associations de commerçants et organise des permanences d'aide à l'entreprenariat.

Rue de Birmingham 225  
02 436 65 40  
[economie@anderlecht.brussels](mailto:economie@anderlecht.brussels)

## Guichet unique HoReCa

Point unique pour introduire votre demande d'autorisation d'exploitation d'un HoReCa.

02 436 65 40 [horeca@anderlecht.brussels](mailto:horeca@anderlecht.brussels)

## Made in Anderlecht

Magasin partagé proposant uniquement des produits anderlechtois : légumes et fruits de saison, tisanes biologiques, laine de moutons bruxellois...

Rue Wayez 135

Ouvert du mercredi au samedi de 11h à 19h

0473 71 16 59

[madeinanderlecht@gmail.com](mailto:madeinanderlecht@gmail.com)

## Guichet d'Économie Locale (Euclides)

Il vous aide à démarrer votre activité d'indépendant, vous accompagne dans les démarches à suivre, vous aide à obtenir un financement et vous propose des formations.

Rue du Chimiste 34-36

Du lundi au vendredi sur rendez-vous

02 529 00 00

## Demande de Permis d'Environnement

Rue de Veeweyde 100

Guichet accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 15h, uniquement sur rendez-vous pris au 02 558 08 56 (de 9h30 à 12h et de 14h à 15h)

02 558 08 48

[permisenvironnement@anderlecht.brussels](mailto:permisenvironnement@anderlecht.brussels)

## Guichets d'entreprises

Les indépendants peuvent s'adresser à l'un des guichets d'entreprises pour le traitement de formalités administratives. Celui-ci délivre également la carte de marchand ambulant.

<http://economie.fgov.be>

## Cadastre & Impôts

---

### Cadastre

Bld du Jardin Botanique, 50/396

1000 Bruxelles

02 575 39 70 (Section Anderlecht)

[meow.antenne.211@minfin.fed.be](mailto:meow.antenne.211@minfin.fed.be)

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous de 12h à 17h

### Impôts (contributions)

Bld du Jardin Botanique, 50/3817-3819

1000 Bruxelles

02 575 53 20

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

## Logements

---

### Service des Logements

Rue du Transvaal 21

02 556 31 56 - [batlog@anderlecht.brussels](mailto:batlog@anderlecht.brussels)

Guichet ouvert du lundi au mercredi de 9h à 11h

### Demandes de Permis d'Urbanisme

Rue de Veeweyde 100

Guichet accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 15h, uniquement sur rendez-vous pris au 02 558 08 51 (de 9h30 à 12h et de 14h à 15h)

[urbanisme@anderlecht.brussels](mailto:urbanisme@anderlecht.brussels)

### Service Inspection et Conformité urbanistiques

Tout citoyen peut s'adresser à ce service pour une demande de Renseignements urbanistiques (document indispensable pour pouvoir vendre un bien) mais aussi pour transmettre des informations sur une infraction urbanistique, sur l'état abandonné d'un bâtiment ou d'un chantier.

Rue de Veeweyde 100

Sur rendez-vous : [icu@anderlecht.brussels](mailto:icu@anderlecht.brussels)



## Foyer Anderlechtois

Société de logements sociaux

Chaussée de Mons 595

02 556 77 30

[foyeranderlechtois@foyeranderlechtois.brussels](mailto:foyeranderlechtois@foyeranderlechtois.brussels)

## Comensia

Société de logements sociaux,  
organisée en coopérative de locataires

Rue de Koninck 40/24

1080 Bruxelles

02 511 18 14 - [info@comensia.be](mailto:info@comensia.be)

Ouvert le lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h  
et le jeudi de 14h à 16h

## SPF Finances

Bureau d'enregistrement de contrats  
de bail

Boulevard du Jardin Botanique 50

1000 Bruxelles

02 572 57 57

## Service de l'Hygiène

Ce service contrôle notamment l'hygiène, la salubrité et la sécurité des logements et des commerces où sont vendues des denrées alimentaires. Il fournit une déclaration pour les permis d'abattage d'animaux. Il organise également la dératisation et la lutte contre les pigeons dans l'espace public. Il participe au contrôle des marchands de sommeil.

Rue Brune 3

02 522 65 41

[hygiene@anderlecht.brussels](mailto:hygiene@anderlecht.brussels)

## Mobilité

---

### Cellule Mobilité

Elle gère toutes les questions relatives à la mobilité sur le territoire anderlechtois (gestion stratégique du stationnement et de la circulation, sécurité routière, stationnement vélo, itinéraires cyclables,...).

En cas de problèmes de stationnement sauvage, veuillez contacter le service Prévention.

Rue de Veeweyde 100

02 436 66 52 - [mobilite@anderlecht.brussels](mailto:mobilite@anderlecht.brussels)

## Prévention

---

### Coordination du service Prévention

Rue du Chapelain, 2 - 4

02 526 11 70

[maisonprevention@anderlecht.brussels](mailto:maisonprevention@anderlecht.brussels)

### Accueil social dans les quartiers

Chaque antenne de quartier propose des permanences sociales hebdomadaires, accompagnements individuels, soutien aux projets des habitants, présence de travailleurs sociaux de rue et d'éducateurs.

- Antenne Cureghem  
clos de l'Équerre 11 - 02 527 50 13
- Antenne Centre  
rue du greffe 5A - 02 526 12 50
- Antenne Ouest  
route de Lennik 278b - 02 563 19 32

## Aide aux consommateurs de drogues

Ce service d'accompagnement s'adresse aux consommateurs de drogues se trouvant sur le territoire d'Anderlecht, aux personnes qui présentent un comportement addictif (paris sportifs, jeux vidéo, ...) et à leurs proches.

Clos de l'Équerre 6

0491 86 56 69

[philippe@anderlecht.brussels](mailto:philippe@anderlecht.brussels)

## Gardiens de la Paix

Ils assurent une présence rassurante et dissuasive dans nos rues, sensibilisent par rapport au risque de vol, rapportent les problèmes aux services compétents et interpellent les gens en cas d'incivilités.

Rue Auguste Gevaert 21

02 523 55 62

[gardiensdelapaix@anderlecht.brussels](mailto:gardiensdelapaix@anderlecht.brussels)

## Médiation Locale

Le service s'adresse à toute personne habitant à Anderlecht ayant un conflit avec une tierce personne (voisin, famille, locataire, propriétaire...) et qui souhaite le résoudre à l'amiable.

Clos de l'Équerre 9 - 02 662 05 20

[mediationlocale@anderlecht.brussels](mailto:mediationlocale@anderlecht.brussels)

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

## Prévention contre le vol

Le conseiller informe les particuliers et les commerçants sur les moyens techniques (possibilité de primes à l'appui) qui existent pour éviter les cambriolages.

0494 57 79 91

[technoprevention@anderlecht.brussels](mailto:technoprevention@anderlecht.brussels)

## Cyberprévention

La cellule Cyberprévention vous accompagne et vous informe contre les tentatives de fraudes en ligne et autres cyberattaques.

Rue du Chapelain 2-4 - 0494 57 79 91

[cyberprev@anderlecht.brussels](mailto:cyberprev@anderlecht.brussels)

## Prévention jeunesse (10-26 ans)

Rencontre des jeunes dans l'espace public anderlechtois, suivi psycho-social individuel, sensibilisation aux questions liées aux réseaux sociaux, etc.

- Antenne Cureghem  
rue de Liverpool 65
- Antenne Centre  
rue du Greffe 5a
- Antenne Ouest  
route de Lennik 278b  
[prevjeunesse@anderlecht.brussels](mailto:prevjeunesse@anderlecht.brussels)

## Relations interculturelles et primo-arrivants

Cette cellule vise à faciliter le vivre-ensemble et à améliorer les relations intercommunautaires à travers différents projets. L'équipe, constituée en partie de médiateurs interculturels, facilite la communication entre les publics qu'elle accompagne, les institutions locales et la société d'accueil, et fait ainsi figure de pont.

Clos de l'Équerre 9

02 662 05 20 - [cripa@anderlecht.brussels](mailto:cripa@anderlecht.brussels)

## Vie précaire

Constituée en partie de travailleurs sociaux de rue et d'un psychologue de rue, l'équipe vise à rencontrer toute personne en situation d'extrême précarité (sans-abri, squat, mal-logement) à travers des maraudes, des relais et différents projets.

Clos de l'Équerre 6

02 662 05 20 - [outreach@anderlecht.brussels](mailto:outreach@anderlecht.brussels)

## Promotion de la Santé à l'école

Ce service s'occupe du suivi médical des élèves et de la mise à jour de leur vaccination. Il organise également des animations de promotion de la santé dans les écoles et intervient pour des maladies à déclaration obligatoire ou pouvant avoir des conséquences défavorables pour la santé dans la collectivité scolaire.

Rue d'Aumale, 21 - 02 526 85 30  
[centresante@anderlecht.brussels](mailto:centresante@anderlecht.brussels)

## Bien-être animal

Ce service octroie des primes pour l'identification des chiens et des chats, des primes de stérilisation pour les chats et des chèques couvrant les honoraires des vétérinaires pour les personnes à faible revenu. Le service fournit aussi une carte de nourrissage aux personnes qui souhaitent être autorisées à nourrir les chats errants. Enfin, il intervient lorsqu'il y a des plaintes de particuliers au point de vue de la détention ou du mauvais traitement d'animaux.

Rue Brune 3 - 02 522 65 41  
[bienetreanimal@anderlecht.brussels](mailto:bienetreanimal@anderlecht.brussels)

## Hôpitaux à Anderlecht

- Hôpitaux Iris Sud-Site Joseph Bracops  
Rue Docteur Huet, 79  
02 556 12 12 - 02 556 14 11 (admissions)  
02 556 12 72 (soins intensifs)  
02 556 12 90 (urgences)
- Hôpital Erasme  
Route de Lennik, 808  
02 555 31 11
- Clinique Sainte-Anne-Saint-Remi  
Boulevard Jules Graindor, 66  
02 434 31 11

## Service social

02 529 41 20  
[contactcenter@cpas-anderlecht.be](mailto:contactcenter@cpas-anderlecht.be)  
[www.cpas-ocmw.anderlecht.be](http://www.cpas-ocmw.anderlecht.be)

## Cellule Logement

Avenue Raymond Vander Bruggen 62-64  
[cellule.logement@cpas-anderlecht.brussels](mailto:cellule.logement@cpas-anderlecht.brussels)

## Médiation de dettes

Avenue Raymond Vander Bruggen 62-64  
02 529 96 10 - [med@cpas-anderlecht.brussels](mailto:med@cpas-anderlecht.brussels)

## Aide Seniors et Aide à domicile et livraison de repas chauds

Rue Puccini 22 - 02 559 71 00  
[rvh.sad@cpas-anderlecht.brussels](mailto:rvh.sad@cpas-anderlecht.brussels)

## Participation et Activation Sociale

Avenue Raymond Vander Bruggen 62-64  
02 529 41 52  
[service.pas@cpas-anderlecht.brussels](mailto:service.pas@cpas-anderlecht.brussels)

## Cellule Energie

Avenue Raymond Vander Bruggenlaan 62-64  
02 529 96 19  
[energie@cpas-anderlecht.brussels](mailto:energie@cpas-anderlecht.brussels)

## Résidence J. Vanhellemont

Rue Puccini 22 - 02 559 71 00

## Commissariat de police

### Commissariat central

Rue Démosthène 36  
02 559 81 08 - [anderlecht@polbrumidi.be](mailto:anderlecht@polbrumidi.be)  
[www.polbrumidi.be](http://www.polbrumidi.be)  
Ouvert 24h/24





## **Vous cherchez une info et vous ne la trouvez pas ?**

Malgré tout le soin porté à la rédaction de cette brochure, un oubli est toujours possible. Afin d'améliorer celle-ci, n'hésitez pas à contacter le service Communication par mail via [communication@anderlecht.brussels](mailto:communication@anderlecht.brussels), nous corrigerons cela dans la prochaine édition.

Merci pour votre collaboration  
et bonne vie à Anderlecht !





Anderlecht

1070